

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :	514	Société :	R.A.M.
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	9986
Nom & Prénom :		LYASSIMI mohamed.	
Date de naissance :		01/01/1945	
Adresse :		10 Bd Tichka 11ème étage AL ALLAL I CASA	
Tél. :		0611423232	Total des frais engagés 0522210670 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :	INPE N° 91115840		
Date de consultation :	17/01/2024		
Nom et prénom du malade :	LYASSIMI Aïche Age: 70ans		
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même	<input checked="" type="checkbox"/> Conjoint	<input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie :	Neural ouc chut + gout		
En cas d'accident préciser les causes et circonstances : 31 JAN 2024			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 17/01/2024

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
17/01/2024	01	1	150	Dr. Omar NOUR charb Hay 1339 05 22 03 68 10740

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<p>PHARMACIE ANNAJAT CASA Ismaili Mohamed ARRABI Docteur en Pharmacie Inara 1, Béni Houstane Imm J N°21, Casa - Tel: 05 22 32 73 99</p> <p><i>Ismaili Mohamed ARRABI Docteur en Pharmacie Inara 1, Béni Houstane Imm J N°21, Casa - Tel: 05 22 32 73 99</i></p>	<p>PHARMACIE ANNAJAT CASA Ismaili Mohamed ARRABI Docteur en Pharmacie Inara 1, Béni Houstane Imm J N°21, Casa - Tel: 05 22 32 73 99</p> <p><i>PHARMACIE ANNAJAT CASA Ismaili Mohamed ARRABI Docteur en Pharmacie Inara 1, Béni Houstane Imm J N°21, Casa - Tel: 05 22 32 73 99</i></p>	<p>16 264,00</p>

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000

[Création, remont, adjonction]

The diagram shows a dental arch with numbered teeth (1 through 8) on both the upper and lower arches. A coordinate system is overlaid, with the vertical axis labeled 'H' at the top and 'B' at the bottom. The horizontal axis is labeled 'D' on the left and 'G' on the right. The teeth are arranged in a curve, with the upper arch having a mesial bend and the lower arch having an distal bend.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

OMNIPRATICIEN

Diplôme Universitaire en Echographie Clinique.

Diplôme Universitaire Diététique Médicale et Nutrition.

Diplôme Universitaire en Diabétologie.

Faculté de Médecine Montpellier - FRANCE.

ELECTROCARDIOGRAMME

Médecine Générale

Casablanca, le : 17-01-2024 الدار البيضاء، في

SYNTHEMEDIC
 22 rue mohsine bousai al souam roches
 noires casablanca
 INEXIUM

20 mg Cpr GR
 Boîte 14
 640/150MP/21/NRQ PPV: 82,10 DH
 6 118001 020591

PHARMACIE ANNAJAT
 Ismaili Mohamed ARRAZI
 Docteur en Pharmacie
 Inara 1, Rés Al Bustan
 N°21, Casa - Tel: 05 22 56 73 99
 Boîte: 18101124
 77869

PHARMACIE ANNAJAT CASA
 Ismaili Mohamed ARRAZI
 Docteur en Pharmacie
 Inara 1, Rés Al Bustan
 N°21, Casa - Tel: 05 22 56 73 99
 Boîte: 18101124
 77869

Per: 03/2027
 PPV: 96DH90

الدكتور نور عمر نور
 Docteur Omar Nour
 77, Rue Gharsay Layoun
 Casa - Tel: 05 22 82 68 68

23210 PER 10/2026
 PPV 21.00 DH

tel. : 05 22 82 68 68 - 05 20 01 01 07

زنقة الغرب حي العيون درب السلطان الفداء 77

77, Rue El Garb Hay Layoun (en Face Marché Jemea) - Casablanca

AS

AS

PFV 17DH00
 EXP 01/2026
 LOT 320228

LOT: 09923032
 PER: 05/2028
 PPV: 27.00 DH

AS

AS

AS

AS

AS

AS

AS